

**NOGENT-SUR MARNE**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2014**

---

DELIBERATION 14/132

Objet : LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1  
DU PLU ET MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOSSIER

**AMENDEMENT**

présenté par  
Anne STEHLE, Laurent BODIN et Michel GILLES

EXPOSE DES MOTIFS

Le centre d'affaires Nogent Baltard, dossier phare de la majorité municipale, va profondément impacter l'urbanisme de la ville. Près de 700 personnes ont manifesté leurs inquiétudes lors de l'enquête publique de juin 2010 sur ce projet urbain.

La modification du plan de masse Nogent-Baltard, rendue nécessaire par les évolutions du projet, sera effectuée par le biais de la procédure de modification simplifiée du PLU.

Compte tenu des enjeux de ce projet, il convient, par souci de transparence et de démocratie, d'offrir des conditions permettant au public de formuler ses observations.

Considérant qu'une majorité de Nogentais sera en vacances en août, il est proposé de soumettre cette évolution à la consultation du public en septembre 2014.

**TEXTE de l'Amendement**  
**à la Délibération 14/132**

*Modification de l'Article 1<sup>er</sup> :*

Remplacer :

« *cette mise à disposition aura lieu du Lundi 11 Août au Vendredi 12 Septembre inclus, »*

Par :

« *cette mise à disposition aura lieu du **Lundi 8 Septembre au Vendredi 10 Octobre** inclus, »*